

Démarche : Cadre d'avenir - Mayotte Candidature

Organisme : Direction de l'immigration, de l'intégration et de la citoyenneté

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Le dispositif Cadres d'avenir pour Mayotte vise à promouvoir la formation de cadres locaux pour soutenir le développement de Mayotte. Des étudiants et des professionnels à fort potentiel sont sélectionnés pour effectuer une formation universitaire dans l'Hexagone ou à la Réunion dans un secteur jugé prioritaire, pour une durée maximale de 5 ans et avec une obligation de revenir exercer à Mayotte.

Adresse

voie/rue numéro de rue

Commune

Téléphone

PIECES JUSTIFICATIVES uniquement pour la 1ère demande

Pièce d'identité

Carte d'identité, passeport. Les candidats doivent être de nationalité française.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevés de notes des 3 dernières années

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Curriculum Vitae

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre de motivation

Cadre d'avenir - Mayotte Candidature

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'inscription ou de préinscription dans la formation souhaitée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dernier avis d'imposition

Dernier avis d'imposition de l'étudiant ou du chef du foyer fiscal de rattachement.

Si rattachement au foyer fiscal des parents et/ou famille recomposée => Livret de famille ou extrait de naissance + attestation de rattachement fiscal avec CNI ou passeport du déclarant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile

Justificatif de domicile pour les 5 dernières années

Si hébergé par un tiers => Attestation d'hébergement + Pièce d'identité de l'hébergeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Uniquement pour les professionnels

Contrat de travail pour les professionnels souhaitant reprendre des études :

- Entrepreneur
- Salarié en reprise d'étude
- Étudiant salarié

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diplôme du Baccalauréat et autres

Copie des diplômes obtenus.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat de scolarité

Certificat de scolarité pour l'année en cours / Ou à défaut Attestation d'entrée en formation datée ou Attestation sur l'honneur formation délivrée par ACESTE.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation CROUS ou non

Notification de bourse nationale CROUS ou régionale pour l'année scolaire en cours

Si étudiant non boursier du CROUS => Attestation sur l'honneur de non demande/de renoncement/de non-attribution de la bourse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB

Relevé d'identité bancaire de l'étudiant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contrat d'engagement

Le contrat d'engagement est à télécharger sur le site Internet de la préfecture de Mayotte

(<https://www.mayotte.gouv.fr/Actualites/Programme-Cadres-d-Avenir-pour-Mayotte/Le-programme>), à compléter, à signer et à déposer ici. Il comprendra également le statut de l'étudiant à l'entrée du programme : étudiant, excellence, emploi.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

Cadre d'avenir - Mayotte Candidature

Le formulaire est à télécharger sur le site Internet de la préfecture de Mayotte (<https://www.mayotte.gouv.fr/Actualites/Programme-Cadres-d-Avenir-pour-Mayotte/Le-programme>), à compléter, signer et à déposer ici.

PIECES JUSTIFICATIVES Pour les étudiants inscrits dans le programme

Liste des pièces à fournir dans le cadre des suites de parcours.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de passage en année supérieure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pour les boursiers

Notification conditionnelle de la bourse CROUS pour la période de l'année N+1, puis transmission de la notification de bourse définitive dès réception.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pour les non boursiers

Si étudiant non boursier du CROUS => Attestation sur l'honneur de non demande / de renoncement / de non-attribution de la bourse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat de scolarité de l'année N+1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat de scolarité pour l'année en cours

Certificat de scolarité pour l'année en cours / Ou à défaut Attestation d'entrée en formation datée ou Attestation sur l'honneur formation délivrée par ACESTE